CAUE
CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
LOIR-ET-CHER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

C.A.U.E. de Loir-et-Cher - 34, avenue Maunoury 41000 BLOIS - Tel : 02 54 51 56 50 - contact@caue41.fr

LOI N° 77-2 DU 3 JANVIER 1977

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... En conséquence, des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont institués...».

Le CAUE de Loir-et-Cher s'engage dans le développement de projets participatifs en initiant, avec d'autres partenaires (voir le détail page 4), une série de projets destinés à concevoir collectivement des espaces publics pour les communes du département. A travers ces actions, le CAUE expérimente une méthode permettant de renforcer le lien entre les habitants et les collectivités.

Arpenter, partager les outils et les méthodes d'analyse puis accompagner la mise en oeuvre des projets d'aménagement ou la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager sont des missions que les CAUE remplissent et qui s'inscrivent pleinement dans leurs statuts.

Au même titre que le travail mené précédemment sur la transition énergétique dans le domaine de l'architecture, le CAUE de Loir-et-Cher a élaboré une méthodologie reproductible («jardinons nos villages») éprouvée auprès d'une dizaine de communes du département. Depuis 2014, il développe des actions participatives mais cet élan ne doit pas occulter le travail quotidien d'accompagnement des collectivités et d'aide aux particuliers, ou les études spécifiques pour lesquelles le CAUE mobilise des compétences et des moyens.

Son action serait probablement incomplète sans son engagement croissant pour le développement de projets pédagogiques destinés à offrir aux élèves une première approche « sensible » de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme.

Dans un contexte législatif complexe, au niveau national, le CAUE de Loir-et-Cher bénéficie de la veille mise en place par la FNCAUE pour mieux anticiper l'évolution des missions des services de l'Etat, la mutation des échelles de décision et pour continuer d'apporter un appui technique aux Collectivités.

Le CAUE

SOMMAIRE

Sensibiliser, informer, former et conseiller 2

Les acteurs du territoire

Département, « villes et villages fleuris » 2

Pays Beauce-Val-de-Loire, Grande Sologne, Vendômois, « Idencampagne » 4

Pays Beauce-Val-de-Loire, Vendômois, « projet leader » 6

Les collectivités

Architecture, Ménars 8

Urbanisme, Molineuf 10

Paysage, Mesland 12

Interventions du CAUE auprès des collectivités 14

Les particuliers

Dans leur projet architectural 16

Dans leur projet paysager 17

Formations 18

Visites 20

Ateliers pédagogiques 22

La vie du CAUE

Le CAUE de Loir-et-Cher 24

Le conseil d'administration 25

Les adhérents 26

Le département, « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

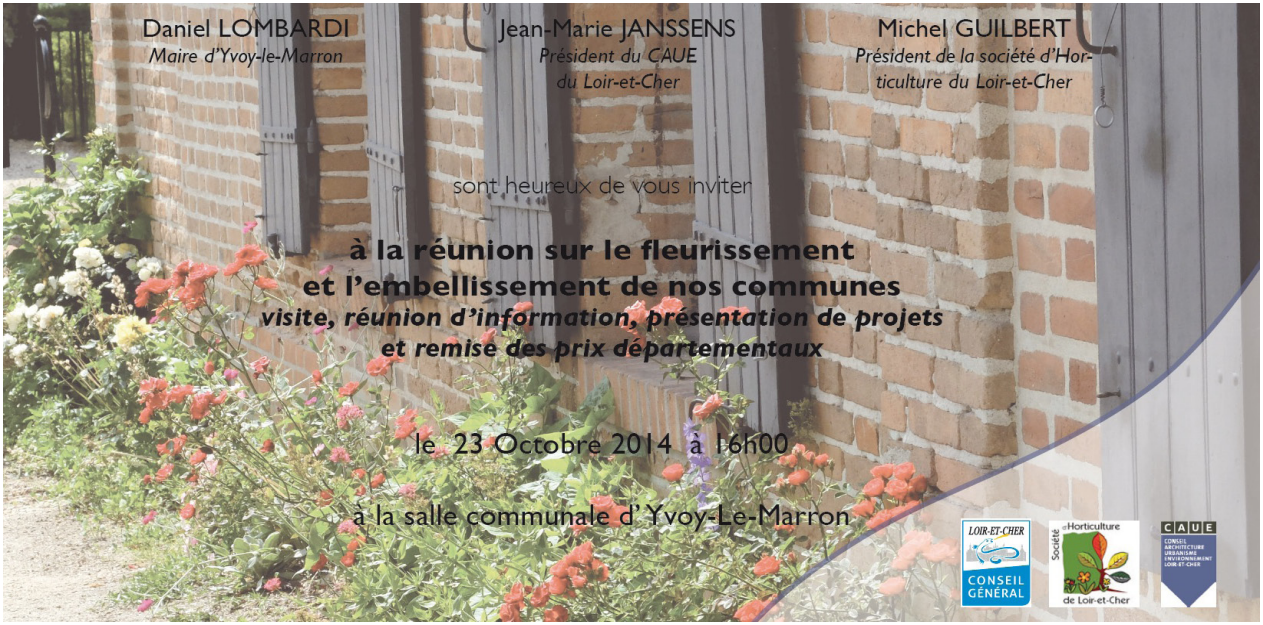

FLEURISSEMENT ET EMBELISSEMENT

En 2014, les visites ont permis aux membres du jury (responsables de services espaces verts de communes du département, membres de la société d'horticulture de Loir-et-Cher) de mettre en oeuvre la nouvelle grille nationale d'évaluation. Les critères évoluent laissant une part importante à la structuration des espaces publics par le végétal (trame arborée et arbustive, paysage hivernal) et à la prise en compte des enjeux environnementaux (économie de l'eau, gestion des intrants, valorisation de la biodiversité). Ce nouveau regard permet au CAUE d'accompagner les communes dans une gestion différenciée et cohérente de leurs espaces publics et naturels.

Les prix départementaux ont été remis lors d'une journée de visite et de formation qui s'est tenue en octobre à Yvoy-le-Marron. Ce temps d'échange a permis de découvrir les nouveaux aménagements du coeur de bourg de la commune (réalisés par Brigitte Barbier, paysagiste) et la stratégie de gestion et de fleurissement développée sur les différents espaces (tontes différenciées, massifs de vivaces, plantations d'annuelles, gestion du patrimoine arboré.

Le Conservatoire de la Chataigneraie Solognote a également été présenté par Pierre Aucante.

Cette initiative vise à la valorisation du patrimoine

C.A.U.E. de Loir-et-Cher - 34, avenue Maunoury 41000 BLOIS - Tel : 02 54 51 56 50 - contact@caue41.fr

paysager et végétal de Sologne tant au travers de recensements, de recherches sur l'histoire, le traçage génétique des variétés locales que de la mise en place de portes greffes et de formation aux techniques de greffe.

BILAN DE LA SESSION 2014 :

22 communes se sont inscrites pour le passage du jury départemental qui a pour but de réaliser une pré sélection qui est proposée au jury régional, seul habilité à attribuer les premières fleurs. Les visites ont eu lieu entre le 16 et le 23 juillet pour le pré jury et début août pour le jury.

5 communes ont été selectionnées pour le passage du jury régional. Toutes ont été primées soit par un prix régional soit par l'obtention d'une première fleur :

- Billy, Monthou sur Cher et Chailles ont obtenu un prix régional.

- Ouzouer le Marché et Yvoy le marron ont obtenu leur première fleur. Ces deux communes ont réalisé des efforts importants d'aménagement des espaces publics de leur bourg, soit en interne, soit en faisant appel à des paysagistes concepteurs dans le cadre de projets «coeur de village».

Deux communes du département ont progressé dans la labellisation : Cour Cheverny qui a obtenu sa deuxième fleur et Cheverny une mention spéciale de la biodiversité.

Le jury départemental récompense quand à lui 8 communes en constante évolution et que nous essayons d'accompagner vers la labellisation :

Prix d'encouragement : Chaumont-sur-Tharonne, Mondoubleau, Seigy, Sargé-sur-Braye.

Prix d'honneur : Pezou, Tour-en-Sologne, Fossé, Ruan sur-Evgonne.

Les Pays Beauce-Val-de-loire, Grande-Sologne et Vendômois, «ID EN CAMPAGNE»

PLANTATION DE L'ENTRÉE DE BOURG D'AUTAINVILLE
UN VERGER POUR GLANER
ESQUISSE GÉNÉRALE DU PROJET
Espace libre pour l'accueil des gens du voyage
Espace détente avec assises
Haie existante
Arbres existants
Le calvaire
Allées de 2,6 m (correspond à deux passages de tondeuse autoportée)
Frêne existant
0 2 4 6 8 10 mètres

« JARDINONS NOS VILLAGES », POUR UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE ET PARTICIPATIVE DE L'URBANISME VÉGÉTAL.

Depuis septembre 2013, le CAUE de Loir-et-Cher pilote l'initiative « Jardinons nos villages », pour une gestion différenciée et participative de l'urbanisme végétal ». Le territoire du projet comprend 9 communes réparties sur trois pays du département : Beauce Val de Loire, Grande Sologne et Vendômois. Financé dans le cadre des projets «ID en campagne», par la Région Centre et le programme Leader, le projet met en réseau plusieurs acteurs autour d'une réflexion et d'un projet partagé sur l'aménagement des espaces publics, impliquant la mutualisation des moyens et des connaissances sur le territoire communal.

Les différents partenaires de l'initiative (le CAUE de Loir-et-Cher, le CDPNE, la Maison Botanique, Perche Nature Environnement, Sologne Nature Environnement, le Domaine National de Chaumont-sur-Loire et la FREDON Centre) ont travaillé à l'élaboration d'un diagnostic partagé, impliquant la participation des élus locaux, des habitants et des agents techniques des communes sur chacun des territoires afin de tendre vers une réflexion globale, cohérente, et propre aux situations locales.

C.A.U.E. de Loir-et-Cher - 34, avenue Maunoury 41000 BLOIS - Tel : 02 54 51 56 50 - contact@caue41.fr

Ces diagnostics ont fait émerger des problématiques spécifiques et se sont traduits par des actions menées par les différents partenaires. Au total, 90 ateliers sont proposés, répartis sur les 9 communes de l'initiative.

Au sein de ce projet, le CAUE a participé sur l'année 2014 (et le premier semestre 2015) à la mise en place de 19 projets participatifs, souvent en association avec un partenaire aux compétences complémentaires. Visant un public varié (scolaires, techniciens, habitants ...), les ateliers ont pris des formes multiples en fonction des questionnements des groupes de travail. Ils ont notamment permis d'intervenir collectivement sur des espaces publics, de mettre en place des ateliers prospectifs sur des espaces en devenir, de proposer des ateliers pratiques sur le fleurissement durable, d'aménager des espaces de fleurissement participatif, de planter des vergers communaux. Les habitants des communes se sont mobilisés tant au niveau de la conception des projets que dans leur réalisation concrète.

L' ensemble de ces ateliers a permis d'explorer des modalités participatives de définition et de mise en oeuvre des projets tout en interrogeant la durabilité des pratiques de mise en place et de gestion des espaces verts des communes.

Communes impliquées dans le projet :

Pays-Beauce-Val-de-Loire : Autainville, Lestiou, Maves,

Pays de grande-Sologne : Chaumont-sur-Tharonne, Montrieux-en-Sologne, Selles-Saint-Denis,

Pays Vendômois : Lisle, La Ville-aux-Clercs, Mondoubleau.

Les Pays Beauce-Val-de-Loire et Vendômois, « PROJET LEADER »

« VALORISATION ET GESTION DES RESSOURCES DES TERRITOIRES EN ÉCO-RÉHABILITATION ET ÉCO-CONSTRUCTION »

Dans la continuité de l'étude « Valorisation et gestion des ressources des territoires en éco-réhabilitation et éco-construction » réalisée par le CAUE sur les Pays Vendômois et Beauce-Val de-Loire, il s'agit de mettre en application certaines des pistes d'actions proposées en lien avec les objectifs du PCET autour d'une étude expérimentale de rénovation énergétique. Le périmètre de l'étude porte sur un quartier constitué par un même type de bâtiment représentant un gisement potentiel de travaux de rénovation.

L'étude a été expérimentée sur un quartier pavillonnaire (type années 50/60) de Vendôme, constitué d'un parc conséquent du même type d'habitat.

Un pré-diagnostic de plusieurs quartiers repérés a permis de valider et d'en retenir un pour l'expérimentation.

Le CAUE a réalisé une étude de la typologie de l'habitat individuel du quartier retenu puis a proposé une modélisation permettant de mesurer l'incidence des différents types d'isolation afin de préconiser une série de travaux réalisables dans le cadre d'opérations à budget maitrisé.

C.A.U.E. de Loir-et-Cher - 34, avenue Maunoury 41000 BLOIS - Tel : 02 54 51 56 50 - contact@caue41.fr

Cette modélisation s'est basée sur une étude comparative de différentes solutions techniques (performances thermiques réalisée par un bureau d'étude thermique par simulation thermodynamique, budget travaux, solutions architecturales). Une attention particulière a été portée à l'incidence architecturale de la reproductibilité de l'opération à l'échelle d'une rue, d'un quartier (façades, proportions, teintes, huisseries...).

TYPOLOGIE A : LE PRESBYTÈRE BEAUCERON

L'objectif est d'aboutir à la production d'un cahier de préconisations de travaux de rénovation adaptés à ce type de construction, en partenariat avec l'ADIL-EIE et la CMA et s'appuyant sur les conseils du bureau d'études thermique. Ce document pourra être adapté pour la constitution d'une série de cahiers de préconisations pour de futures expérimentations sur 3 à 4 autres typologies caractéristiques du bâti ancien (avant 1948) du territoire du Pays vendômois.

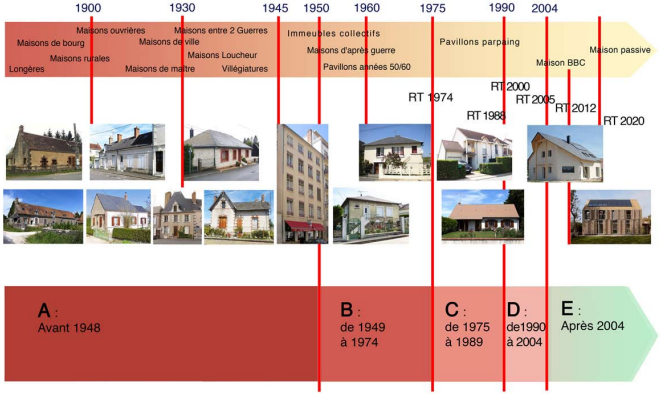

A terme cette expérimentation permettra de proposer une démarche pour une mise en œuvre d'un chantier exemplaire et démonstrateur dans une phase suivante (projet ID en Campagne) pour un déploiement des rénovations énergétiques dans le quartier de l'expérimentation (incitation par l'exemple et la démonstration) mais également pour une transférabilité de l'ensemble de la démarche sur d'autres quartiers ou d'autres typologies locales du patrimoine bâti. La reproductibilité du processus associée à l'identification des typologies récurrentes conduisent à envisager la constitution de gisements de marchés de travaux favorisant le développement économique local.

Ce projet intervient en amont de la création d'une plate forme de services en éco-rénovation.

TYPO B : LA LONGÈRE VENDÔMOISE

La commune de Ménars, « MAIRIE - ÉCOLE »

RECONFIGURATION DES ÉQUIPEMENTS MAIRIE-ÉCOLE

La mairie et l'école de Ménars ont actuellement un fonctionnement compliqué, les locaux de ces deux équipements sont imbriqués dans un corps de bâtiment compact et linéaire où viennent également se greffer deux logements.

Outre des problèmes d'exigüité, se pose aujourd'hui la question des accès aux équipements et de la réorganisation de leurs espaces extérieurs pour faciliter l'accès du public.

La première étape de cette étude a consisté à balayer toutes les options d'agrandissement de la mairie en essayant de maintenir un maximum d'éléments existants en place.

Suite aux premiers schémas présentés, les options permettant de réorganiser au mieux le site et ses accès ont été mises en évidence et une hiérarchisation des éléments à maintenir et à améliorer s'est petit à petit clairement dessinée.

Parmi les problématiques essentielles, il s'agissait d'organiser au mieux trois fonctions aux usages très distincts (domestique, accueil du public et scolaire)

dans un site particulièrement exigu mais aussi, de chercher des solutions où les réponses aux problèmes d'usage allaient de pair avec la valorisation du corps de bâtiment principal. Ce volume typique des mairies-écoles républicaines du XIXème siècle, dont la composition très symétrique et le traitement très ordonnancé peuvent se voir totalement perturbés faute de respecter les grandes lignes de composition du bâti existant.

Les réflexions sur l'implantation, les proportions et le traitement général de l'extension projetée ont été menées en collaboration avec le STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine).

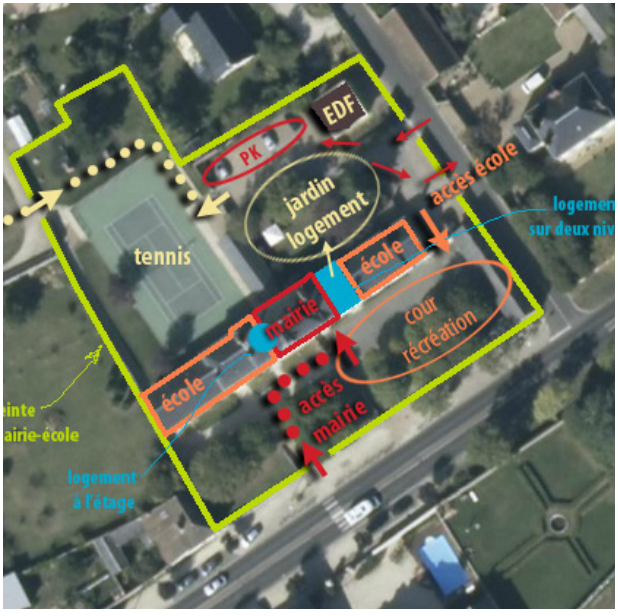

<u>Les grands objectifs à atteindre :</u>

- Améliorer la lisibilité du bâtiment mairie depuis la voie principale.

- Accroître la surface des locaux mairie aujourd'hui insuffisante.

- Renforcer la sécurité des accès aux deux équipements publics.

- Faciliter l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite à ces mêmes équipements.

- Apporter de l'agrément au site, tant sur le côté rue que sur les arrières.

La commune de Molineuf, « UN NOUVEAU QUARTIER »

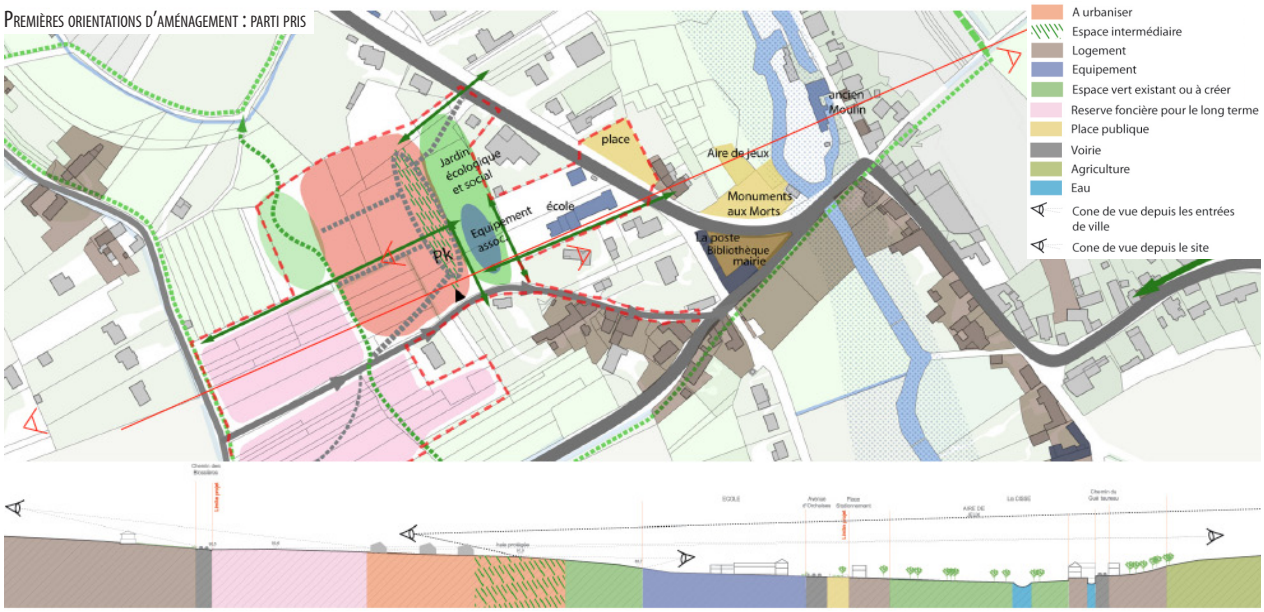

DIALOGUE COMPÉTITIF POUR L'URBANISATION DU « SECTEUR DE LA LOGE»

Le CAUE a eu l'occasion d'accompagner la commune de Molineuf depuis 2013 dans la mise en place d'une procédure de dialogue compétitif afin qu'elle réfléchisse, avec les trois équipes retenues, à la façon dont pouvait s'aménager son projet d'urbanisation du « secteur de la Loge ».

Après avoir rédigé le programme fonctionnel, le CAUE a aidé les élus à retenir les trois bureaux d'études pour participer au dialogue compétitif.

Une visite de terrain a été organisée afin que chaque équipe puisse prendre connaissance du secteur, échanger et poser toutes les questions aux élus de Molineuf (cette étape a été la seule à se faire en commun avec les trois équipes).

Deux entretiens individuels ont été organisés par la suite.

Le premier entretien a été l'occasion, pour les candidats, de présenter les problématiques liées au site et leur compréhension de celui-ci. Ils ont pu également exprimer leurs premières intentions d'aménagement du site, par l'intermédiaire de schémas explicatifs.

Le second entretien consistait, pour les équipes, à présenter un schéma d'aménagement pour le site. Ils ont pu exprimer les principes d'organisation générale, l'armature viaire et la trame verte qui fondent le nouveau quartier. Les candidats ont également pu présenter des éléments de programmation tels que la typologie du bâti envisagé, la superficie des lots, un estimatif du prix de sortie des terrains, le phasage de

l'urbanisation et des travaux... Les équipes ont proposé aux élus la procédure (ZAC, délégation, régie...) la mieux adaptée à l'opération.

Les équipes ont donc remis leur offre finale environ six mois après le début du dialogue compétitif. Elle était composée d'une note méthodologique, d'un planning opérationnel et d'un devis estimatif détaillé.

Les élus, après débat, ont retenu le groupement Sativa - l'Atelier Act Urba - Infra, pour l'aménagement du site de la Loge.

Une balade avec les habitants riverains du secteur a été organisée au printemps afin de connaître le ressenti et de matérialiser les futures constructions.

Depuis, le CAUE accompagne les élus dans leur suivi du projet avec le bureau d'études. Le bailleur a été choisi pour la réalisation des 5 logements locatifs sociaux. Le cahier de prescriptions architecturales et paysagères est en cours d'achèvement.

PROJET D'AMÉNAGEMENT RETENU

La commune de MESLAND, « AOC TOURAINE-MESLAND »

LE PAYSAGE COMME ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR POUR UN PROJET DE TERRITOIRE

Le CAUE a réalisé, à la demande du syndicat des producteurs de vin de Touraine-Mesland, une étude sur les paysages de l'AOC Touraine-Mesland, un petit vignoble situé autour d'Onzain, face au chateau de Chaumont-sur-Loire, en partie dans le périmètre du Val de Loire-UNESCO.

Accompagné par Cédric Cholet, vigneron et président du Syndicat viticole de l'AOC, le travail a permis de retracer l'histoire d'un vignoble et de mettre en évidence la grande variété des paysages et du patrimoine bâti dont la qualité mérite une attention particulière. De dimension modeste, le territoire de l'AOC est caractéristique d'un paysage agricole vivant qui s'interroge sur son avenir. Une enquête a également été menée auprès de chaque vigneron pour mieux mesurer les attentes et les conditions d'évolution du vignoble.

Cette étude des paysages a pour principal objectif de fédérer les acteurs, vignerons, élus, habitants, autour de projets qui rendent compte de la complexité et de la richesse de ce territoire viticole.

L'étude a également permis de mieux comprendre la fabrication du paysage agricole, son intérêt aux portes de l'agglomération et les conditions de sa protection et de sa valorisation.

C.A.U.E. de Loir-et-Cher - 34, avenue Maunoury 41000 BLOIS - Tel : 02 54 51 56 50 - contact@caue41.fr

PAYSAGE

CONTEXTE

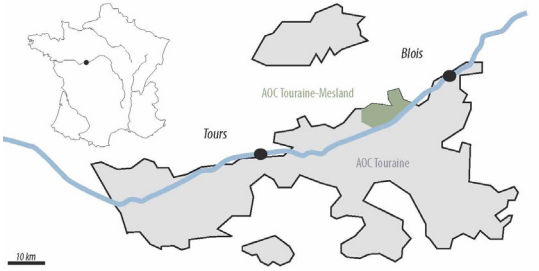

Situation de l'AOC Touraine-Mesland dans le périmètre de l'AOC Touraine

LE PLATEAU DE LA GÂTINE TOURANGELLE

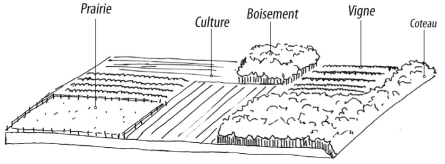

LE VAL DE LOIRE

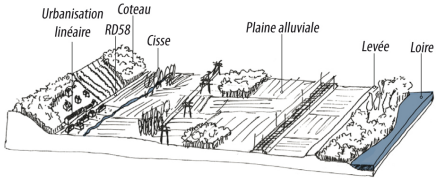

LA VALLÉE DE LA CISSE

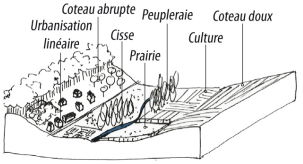

SENSIBILISER, INFORMER, FORMER, ET CONSEILLER

INTERVENTIONS DU CAUE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS

EN ARCHITECTURE

BILLY - École
BLOIS - Lotissement du clos de la maçonnerie
CC BEAUCE ET FORÊT - Écoles Josnes, St-Léonard et Marchenoir
CC COTEAUX DE LA BRAYE - Maison des jeunes - école
CHAMPIGNY-EN-BEAUCE - Mairie, bibliothèque et garderie
CHISSAY-EN-TOURAINE - Extension mairie
CHITENAY - Equipements
CHOUSSY - Accès de la mairie
CHOUZY-SUR-CISSE - Commerces
CONSEIL GÉNÉRAL - Habitat adapté aux personnes agées et handicapées
CONTRES - Groupe scolaire
COULANGES - Aménagement de la Grange
CRUCHERAY - Accessibilité
EPIAIS - Reconstruction église
HUISSEAU-EN-BEAUCE - Salle des fêtes
LAMOTTE-BEUVRON - Commission d'urbanisme
LANDES-LE-GAULOIS - Réhabilitation salle des fêtes, signalétique
LESTIOU - Local jeunes, bâtiment ancienne école, presbytère
LES-MONTILS - Construction local jeunes
LIGNIÈRES - Préau, agrandissement salle des fêtes
MAZANGÉ - Menuiseries mairie
MÉHERS - Infrastructures
MÉNARS - Mairie, école
MER - Commission d'urbanisme
MONDOUBLEAU - Bâtis vacants centre ancien
MONTLIVAULT - Accueil mairie
MONT-PRES-CHAMBORD - Commission d'urbanisme
NAVEIL - École
ORCHAISE - Regroupement commerces ruraux
OUCHAMPS - Construction commerce, école
PONTLEVOY - Périmètre Grenelle, lotissement
PRAY - Réhabilitation grange aux dîmes
PRÉNOUVELLON - Salle des fêtes
SAINT-AGIL - Réhabilitation bâtiment
SAINT-AMAND-LONGPRÉ - Rénovation énergétique mairie
SAINT-FIRMIN-DES-PRÈS - Mairie, bibliothèque
SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT - Point ados, restaurant scolaire, salle
SASSAY - Extension école
SEUR - Accès PMR mairie
SIVOS MAVES - Groupe scolaire
SUÈVRES - Maison médicale
VALLIÈRES-LES-GRANDES - Acquisition bâtiments
VEUVES - Réhabilitation bâtiment
VILLEFRANCHE-SUR-CHER - Rampe d'accès pmr à la poste
VILLETRUN - Logement communal et ateliers municipaux
VILLIERSFAUX - Accessibilité

AUTRES STRUCTURES :
DIRECCTE - Agrandissement bureaux
MDE ROMORANTIN - Centre de ressources

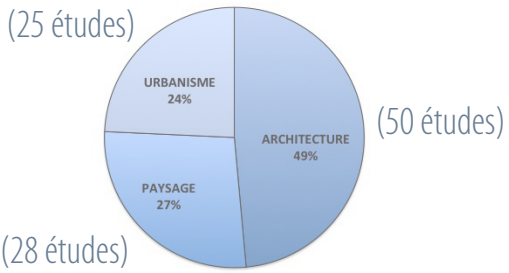

EN URBANISME

AGGLOPOLYS - Suivi du PLH
AREINES - Extension 1AU
CELLETTES - Réorganisation centre bourg
CHOUZY-SUR-CISSE - Centre bourg
COUR-CHEVERNY - Coeur de village
FOSSE - Reflexion de l'urbanisation du secteur « Audun »
PAYS GRANDE SOLOGNE - Formation SCoT
LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR - Urbanisation du coteau
LA COLOMBE -Carte communale
LA -VILLE-AUX-CLERCS - Écoquartiers
LAMOTTE-BEUVRON - Sensibilisation PLU
MÉNARS - PLU
MOLINEUF - Aménagement du secteur de la loge
MONT-PRÈS-CHAMBORD - Schéma d'urbanisation
NEUVY - Réflexions autour de l'urbanisation de la zone 1AU
ONZAIN - sensibilisation PLU
SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE - PLU, ZAC
SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT - Zone centrale équipement
SALBRIS - Revitalisation centre bourg
SAMBIN - PLU
SIAB - SCoT
SOINGS-EN-SOLOGNE- Lotissement
SOUGÉ - Lotissement et grenellisation du PLU
VALAIRE - Carte communale
VERNOU-EN-SOLOGNE - Sensibilisation SCoT

EN PAYSAGE

ANGÉ - Projet camping
AZÉ - Espaces verts et places
BRACIEUX - un arbre pour une naissance
CC BEAUCE ET FORET - ZA Oucques
CC PAYS DE RONSARD - Manoir de la possonnière
CHAMPIGNY-EN-BEAUCE - Place, espaces publics
CHATEAUVIEUX - Aire de camping car , traversée
GY-EN-SOLOGNE - Aménagement des abords de l'étang
LASSAY-SUR-CROISNE - Aire de camping-car
LAVARDIN - Place
LES MONTILS - Abords église
MASLIVES - Coeur de village
MENARS - abords de l'école
MESLAND - diagnostics participatifs des espaces publics
MONTEAUX - Aménagement place
MONTLIVAULT - Friche industrielle
MONTRICHARD - Place
MUIDES-SUR-LOIRE- Coeur de village
MUR-DE-SOLOGNE - Sentier piétons et jeux enfants
OUZOUER LE MARCHÉ - Cimetière
PEZOU - Plantations de l'avenue de vendôme
PRUNIERS-EN-SOLOGNE - Coeur de village
SAINT-AIGNAN - Jardin public
SEILLAC - Puits
SERIS - Jardin du présbytère
SUÈVRES - Place et rues du bourg
TALCY - «Je jardine ma ville», ateliers participatifs
THORÉ-LA-ROCHETTE - Camping et espaces publics

LES PARTICULIERS DANS LEUR PROJET

EN PAYSAGE

Virburnum lantanan / Viorne lantane
hauteur 1 à 3m , diamètre 1,5m
Floraison blanche odorante, baies décoratives en hiver

Cornus alba / cornouiller blanc
Hauteur 2,50m, diamètre 2m
Croissance rapide, peut être recéper facilement
Bois décoratif rouge en hiver

Rahmnus catharticus / Nerpun
Hauteur 2 à 4 m, diamètre 2m

Frangula alnus / bourdaine
hauteur 1,5, diamètre 1m
Floraison lilas en juin, fruits décoratifs violet d'octobre à décembre

Cornus alba / cornouiller blanc
Hauteur 2,50m, diamètre 2m
Croissance rapide, peut être recéper facilement
Floraison jaune avant la pousse des feuilles
> peut être recépé régulièrement

Carpinus betulus / charme
Hauteur : jusqu'à 10 m demande des tailles régulières
Feuillage marcescent
> pousse rapidement, devra être taillé régulièrement

En 2014, le CAUE a reçu près de vingt particuliers pour des conseils concernant l'insertion paysagère de l'habitat et l'aménagement des abords. Les thématiques traitées sont variées : implantation d'un projet de construction en regard du paysage existant, organisation des espaces extérieurs (terrasses, plantations ...), réflexion pour des projets privés de camping ou aires de camping-cars, conseils pour la plantation de haies paysagères (palette végétale, utilisation des essences locales en fonction des territoires), traitement des limites séparatives, des aires de stationnements. Ces conseils sont donnés dans le cadre de rendez-vous au CAUE à Blois ou dans une permanence et font l'objet de entretiens individuels.

Répartition des RDV particuliers

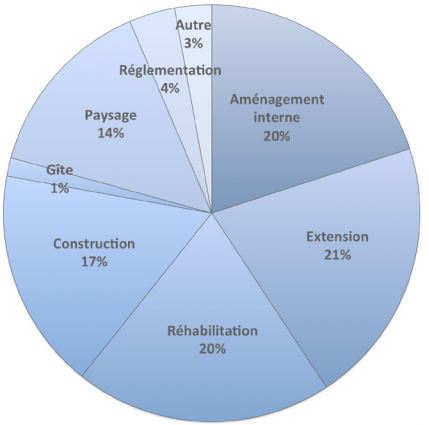

EN ARCHITECTURE

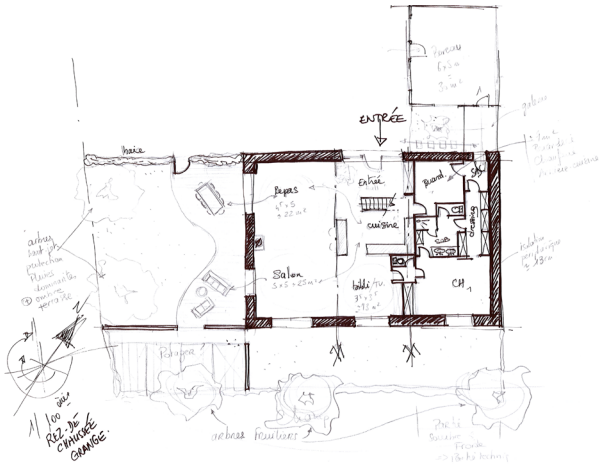

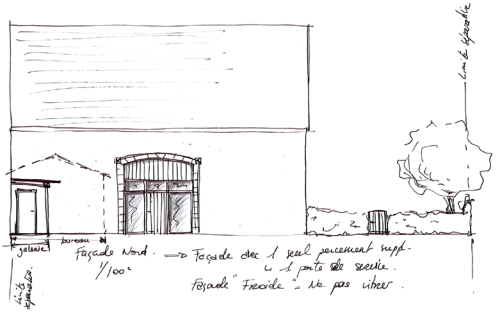

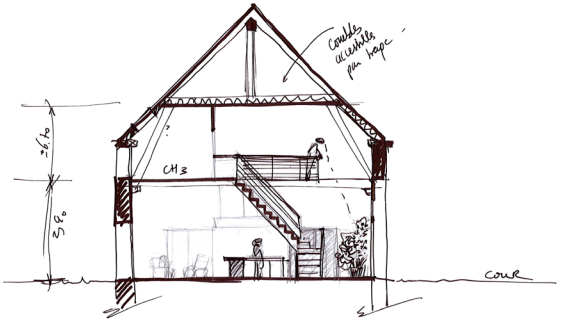

Sur le volet architectural, le CAUE a conseillé près de 120 particuliers sur différents points : réaménagement des espaces intérieurs, création d'extension, réhabilitation, construction, aspect réglementaire, etc.

Avant de formuler une réponse, les conseillers replacent les questions dans un contexte plus général, celui d'un site, d'un quartier, d'un paysage et intègrent les demandes techniques ou énergétiques dans une démarche globale de construction ou de rénovation. Ces conseils peuvent être complétés par les conseils prodigués par l'ADIL-EIE.

Le CAUE a également assuré des permanences mensuelles pour les particuliers à Vendôme.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AGGLOMÉRATION BLÉSOISE (SIAB)

ATELIER DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU SCoT

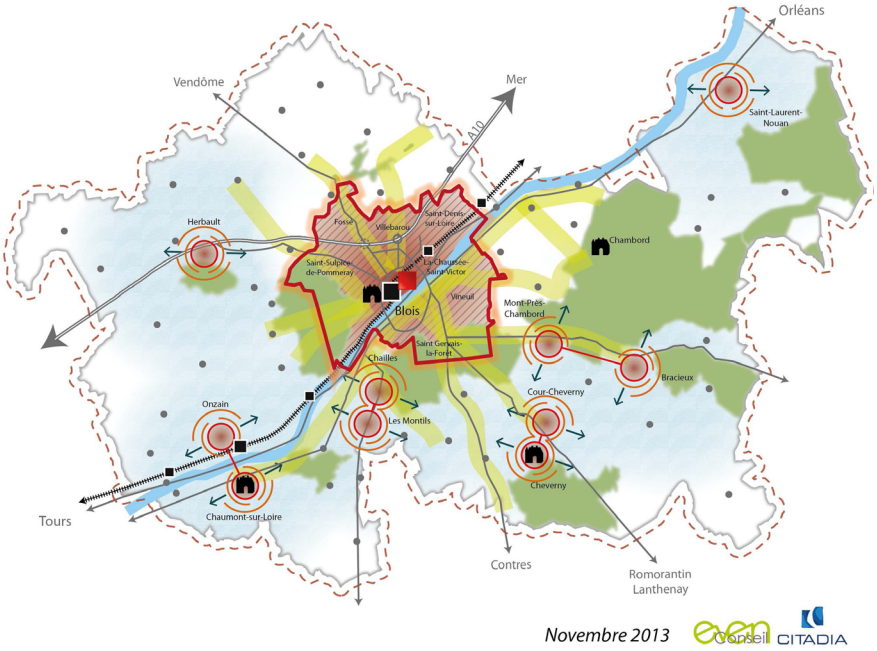

Novembre 2013

ATELIER « SCoT, MODE D'EMPLOI ET ENJEUX DE TERRITOIRE »

Le SIAB a sollicité le CAUE pour animer une série de trois ateliers à destination des élus et techniciens des communes membres de la communauté d'agglomération de Blois et de la Communauté de communes du Grand Chambord. Le premier atelier a eu lieu en octobre 2014.

L'objectif était de rappeler aux élus la démarche de révision du SCoT que le SIAB a prescrit en mars 2012 et de les sensibiliser aux incidences de l'évolution législative concernant les lois SRU, ENE, ALUR en matière de SCoT, ainsi que le rôle des élus aux différentes échelles de territoire.

Le SIAB a présenté le SCoT en cours de révision et les documents déjà actés : les éléments de diagnostic et du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Le document d'orientations et d'objectifs (DOO) est en cours de rédaction par le bureau d'étude.

Ont été également abordés, lors de cet atelier, les élèments figurant dans l'observatoire agricole du blésois, l'étude portant sur la trame verte et bleue et la stratégie commerciale que le SCoT doit intégrer dans le DOO.

Le CAUE a fait intervenir M. Xavier Dupont, urbaniste, afin qu'il puisse échanger sur son expérience de suivi

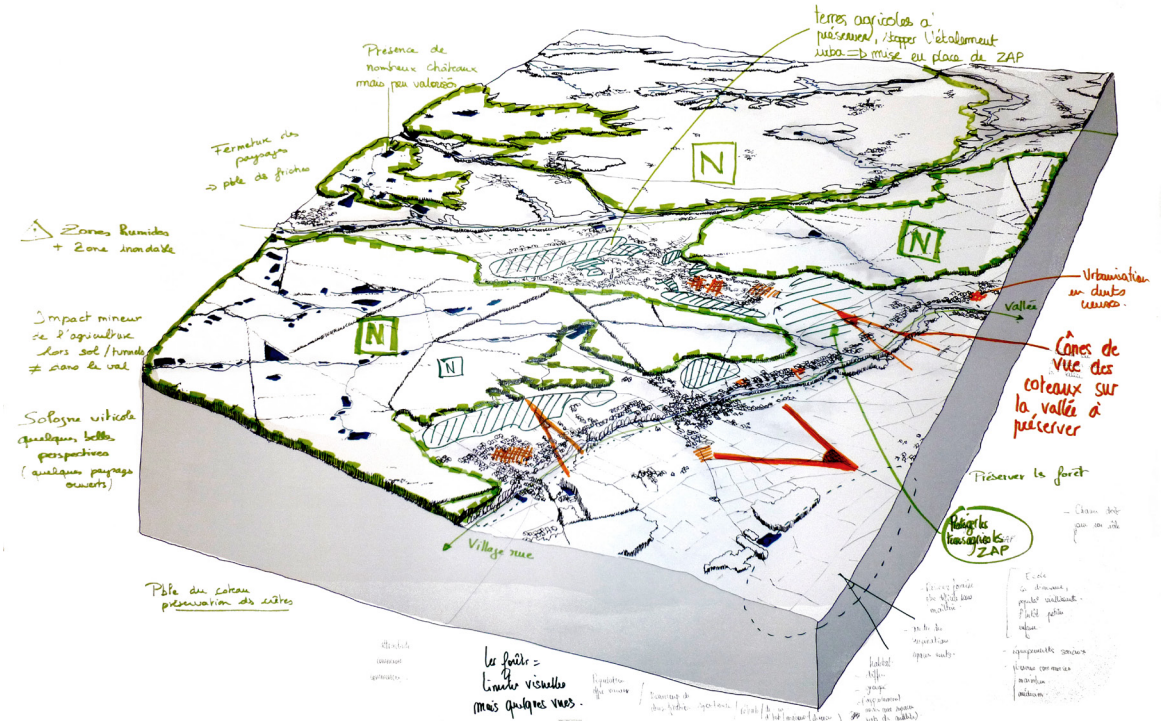
Terres agricoles à préserver, stopper l'étalement urbain ⇒ mise en place de ZAP
Présence de nombreux châteaux mais peu valorisés
Fermeture des paysages ⇒ pôle de friches
Zones Humides + Zone inondable
Impact mineur de l'agriculture dans sol / humide ≠ sans le val
Sologne viticole quelques belles perspectives (quelques paysages ouverts)
Urbanisation en doute urbaine
vallée
Cônes de vue des coteaux sur la vallée à préserver
Préserver la forêt
Protéger les transparences en ZAP
Village rue
Pôle du coteau préservation des entrées
La forêt = limite visuelle mais quelques vues

et d'animation du SCoT Touraine Nord-Ouest. En qualité d'élu local et de technicien, M. Dupont possédait une double compétence, dont il a su faire partager l'expérience.

Dans un deuxième temps, le CAUE a organisé, avec le SIAB, un atelier de lecture du paysage et de sensibilisation aux enjeux. Autour d'une présentation d'exemples de différents projets adaptés à l'échelle du territoire et d'un exercice de construction d'un bloc diagramme, les élus présents ont pu mieux appréhender la prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme.

AUTRES FORMATIONS PROPOSÉES EN 2014 :

LAMOTTE-BEUVRON - Formation RT 2012 et PLU,

MER - Sensibilisation à l'architecture dans le cadre des commissions d'urbanisme,

ONZAIN - formation PLU,

PAYS VENDÔMOIS, Réhabilitation du patrimoine,

SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY - Sensibilisation à l'architecture dans le cadre des commissions d'urbanisme.

«TERRITOIRES EN PROJETS»

VISITE VILLES ET VILLAGES FLEURIS, Monthodon, Benais, Rillé (37)

Cette visite de Territoires en projets a eu lieu le 25 Février 2014 dans le département de l'Indre-et-Loire. Elle a permis d'aller à la rencontre de professionnels, d'élus et de jardiniers qui pensent et oeuvrent pour l'amélioration du cadre de vie et la gestion durable des espaces publics.

Cette journée a associé un temps d'initiation technique et des visites de projets d'aménagements portés par des communes de moins de 1000 habitants en compagnie des différents acteurs : élus, techniciens, paysagistes impliqués dans les réalisations.

Ces deux volets sont complémentaires et participent de la prise en compte du paysage et du végétal dans les pratiques de gestion et les projets d'aménagements communaux.

Deux projets ont ainsi été abordés, les projets du verger conservatoire de Benais et du lac de Rillé explorent des pratiques d'aménagement ancrées dans le territoire qui prennent en compte les contextes locaux : acteurs impliqués, matériaux, espèces végétales, ressources locales.

C.A.U.E. de Loir-et-Cher - 34, avenue Maunoury 41000 BLOIS - Tel : 02 54 51 56 50 - contact@caue41.fr

VISITE D'UNE OPÉRATION DE LOGEMENTS SOCIAUX, Lussault-sur-Loire (37)

Le CAUE a convié les élus de Loir-et-Cher à visiter une opération de logements locatifs sociaux réalisés par la Foncière Chenelet.

Lors de cette visite, l'architecte Caroline Guilhot-Gaudeffroy du bureau d'études «Rond comme un carré» a pu expliquer le travail de conception mené avec l'équipe de la Foncière Chenelet, le protocole technique et la phase chantier.

Ces logements ont la particularité d'être réalisés en bois (ossature et bardage) et d'être particulièrement économes en énergie. L'implantation a également fait l'objet d'une attention particulière pour bénéficier des apports solaires.

Visite à venir courant 2015 :

Visite, Arboretum des Barres (45),
suivie d'une conférence de Hiroshi Naruse de l'atelier Kaba,
SEPTEMBRE 2015

COLLÈGE Saint-Exupéry de Contres - « Change ta cour »

« LES FRICHES, UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL» – mai 2014

Dans le cadre de l'appel à projet « Les friches, un enjeu environnemental » (partenariat Académie d'Orléans-Tours et les CAUE du Cher, de l' Indre, de l' Indre-et-loire, du loiret et de Loir-et-Cher), le CAUE 41 a travaillé en partenariat avec une enseignante d'arts plastiques auprès de deux classes de 5ème.

L'objectif du projet était de faire réaliser aux élèves des propositions d'aménagement de leur cour de récréation. Ce travail s'est effectué en quatre étapes, réparties sur 7 séances, entre février et juin 2014 :

- Découvrir des artistes ayant modifié les schémas urbains classiques (apprendre à voir autrement, ouvrir le champ du possible…).

- Avant toute proposition de projet, être à même d'établir un diagnostic du lieu sur lequel se portera l'intervention

- Prendre conscience de l'ambiance d'un lieu et des possibilités de le délimiter. Appréhender ce que peuvent être une délimitation au sol ou en volume, la notion d'échelle, l'impact de la présence de végétaux, de clôtures, d'ouvertures visuelles… autant d'éléments qui participent du ressenti d'un lieu.

- Proposer un projet d'aménagement de la cour de récréation du collège St-Exupéry, qui réponde aux manques et aux besoins soulevés dans le diagnostic (réalisé en étape 2).

ÉCOLE PRIMAIRE Marguerite Audoux de Blois - «Atelier maquette»

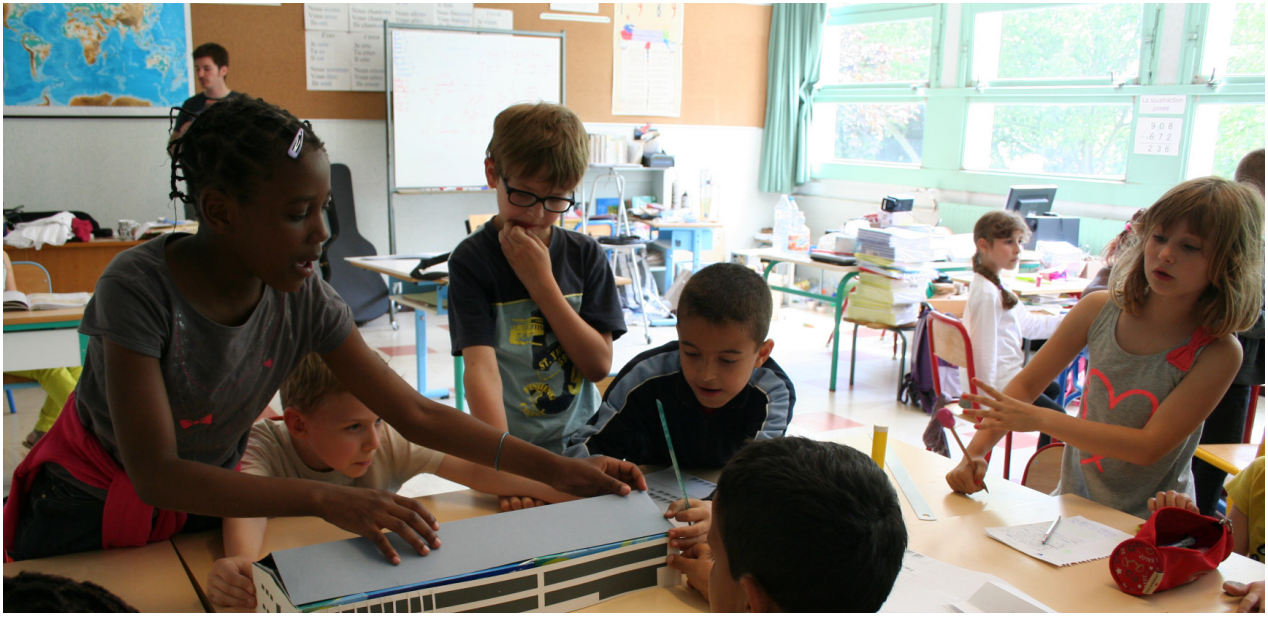

«L'ÉCOLE IDÉALE» - juin 2014

Deux interventions ont été menées conjointement auprès d'une classe de CE1 et d'une classe de CE2. Ces interventions se sont déroulées à travers 11 séances réparties de mars à juin 2014.

L'objectif proposé aux élèves de CE1 était de réaliser une maquette de leur école en respectant les proportions de l'existant. Il s'agissait donc d'apprendre tout d'abord à se repérer, à mesurer puis à maitriser la notion d'échelle pour reproduire fidèlement un environnement familier.

L'objectif proposé aux CE2 était de concevoir une école idéale en lieu et place de leur école. Cette nouvelle école devait être idéale en terme d'usage mais aussi en terme d'environnement.

Avant de passer aux ateliers pratiques, les élèves ont pu être sensibilisés aux outils de mesure, à la relation entre l'architecture et les ressources naturelles, à l'énergie nécessaire à l'élaboration d'une construction et de façon plus globale, à la relation entre l'architecture et l'environnement.

LE CAUE de Loir-et-Cher

LES RECETTES DU CAUE

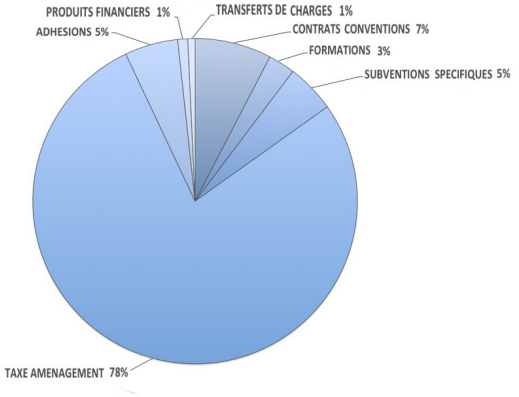

L'ÉQUIPE EN 2015

BRUNO MARMIROLI	Directeur - Architecte - Paysagiste
PATRICIA MICHOU	Responsable administratif
ANGÉLIQUE BERNARD	Secrétaire
NINA FENATEU	Paysagiste – Chargée d'études
MÉLODIE JACQUES	Paysagiste – Chargée d'études
JENNILAURE JACAUD	Urbaniste – Chargée d'études
ANGÉLIQUE GOBLET	Architecte – Chargée d'études
SANDRINE OLIVIER-LEROY	Architecte – Chargée d'études
AATECA SABBAR	Architecte – Chargée d'études

LA RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ

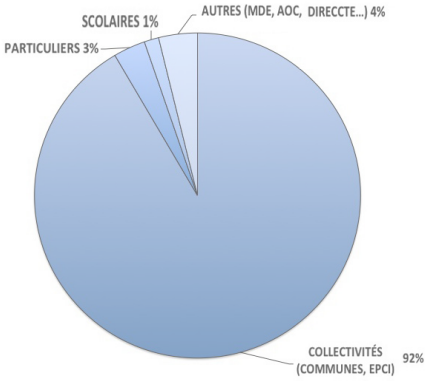

& STAGIAIRES EN 2014

MARION CAPPÉ	Etudiante ENSNP
MAXIME FROUIN	Etudiant IUT d'Alençon

C.A.U.E. de Loir-et-Cher - 34, avenue Maunoury 41000 BLOIS - Tel : 02 54 51 56 50 - contact@caue41.fr

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2014

PRÉSIDENT
M. JEAN-MARIE JANSSENS, Vice Président du Conseil Général

PRÉSIDENT D'HONNEUR
M. PIERRE FAUCHON

VICE-PRÉSIDENTS
M. PHILIPPE MERCIER
1er Vice-Président / Conseiller Général
M. JEAN LHOSTE
2ème Vice-Président / Maire de Saint-Georges sur Cher

TRÉSORIER
M. ANDRÉ BUISSON
Conseiller Général

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT
M. JACQUES HELPIN
Directeur Départemental des Territoires
M. MICHEL HOUDU
Inspecteur d'Académie
M. JACQUES LE BRETON DE VANNOISE
Chef de Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES
M. BERNARD BONHOMME
Conseiller général
M. ANDRÉ BUISSON
Conseiller général
M. JEAN-MARIE JANSSENS
Conseiller général
Mme AGNÈS THIBAULT
Conseillère générale
M. PHILIPPE MERCIER
Conseiller général
M. PHILIPPE SARTORI
Conseiller général

PERSONNES QUALIFIÉES
M. PIERRE LEBOUTEUX
Architecte honoraire
Mme BÉATRICE AMOSSÉ
Directrice de l'Observatoire Loire / Enseignante à l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage

ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CAUE
M. PIERRE MAINO
Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat
M. YVAN SAUMET
Président de la Chambre de commerce et d'industrie
Mme JEANNINE GENTY
Représentante Chambre d'agriculture
M. JACQUES BORBON
Directeur général OPH Terres de Loire Habitat
M. JEAN LHOSTE
Maire de Saint-Georges-sur-Cher
M. GILLES CLÉMENT
Maire de Mont-Près-Chambord

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES
M. ARTURO VILLAMIL
Représentant l'ordre des architectes
Mme GHINA HACHEM EL RAWAS
Représentant l'ordre des architectes
M. PHILIPPE DASPET
Représentant la chambre départementale des géomètres experts
M. VACHER (SARL VACHER ET FILS)
Représentant la fédération des artisans et entrepreneurs du bâtiment

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
Mme AATECA SABBAR
Représentant du Personnel - Architecte
Mme JENNILAURE JACAUD
Suppléante - Urbaniste

LES ADHÉRENTS en 2014

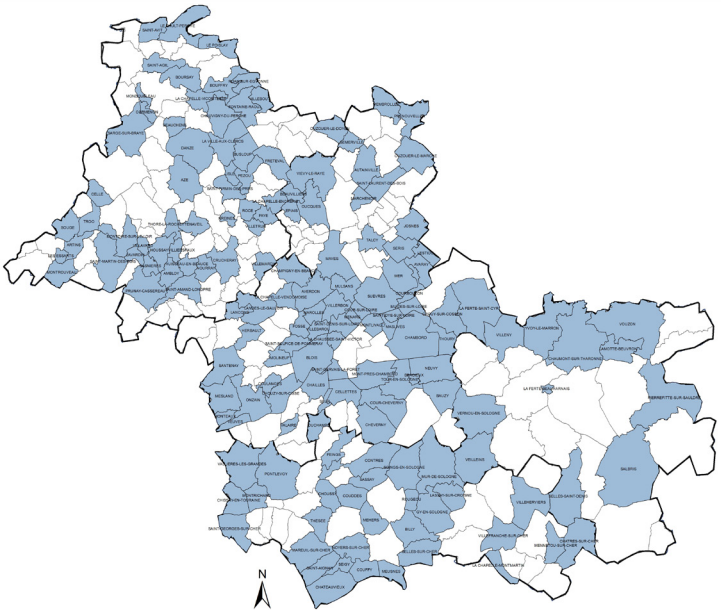

COMMUNES :

Ambloy
Areines
Artins
Autainville
Avaray
Averdon
Azé

Bauzy
Beauchêne
Beauvilliers
Billy
Blois
Bouffry
Boursay
Bracieux
Busloup

Cellé
Cellettes
Chailles
Chambord
Champigny-en-Beauce
Châteauvieux
Châtres-sur-Cher
Chaumont-sur-Tharonne
Chauvigny-du-Perche
Cheverny
Chissay-en-Touraine
Choussy
Chouzy-sur-Cisse
Contres
Cormenon
Cormeray
Couddes
Couffy
Coulanges
Cour-Cheverny
Cour-sur-Loire
Courbouzon
Crouy-sur-Cosson
Crucheray

Danzé

Épiais
Faye
Feings
Fontaine-Raoul
Fossé
Fréteval

Gy-en-Sologne

Herbault
Houssay
Huisseau-en-Beauce

Josnes

La-Chapelle-Enchérie
La-Chapelle-Montmartin
La-Chapelle-Vendômoise
La-Chapelle-Vicomtesse
La-Chaussée-Saint-Victor
La-Ferté-Beauharnais
La-Ferté-Saint-Cyr
La-Ville-aux-Clercs
Lamotte-Beuvron

Lancôme
Landes-le-Gaulois
Lassay-sur-Croisne
Lavardin
Le Gault-Perche
Le Poislay
Les Essarts
Lestiou
Lisle

Marchenoir
Mareuil-sur-Cher
Marolles
Maslives
Maves
Méhers
Membrolles
Ménars
Mennetou-sur-Cher
Mer
Mesland
Meusnes
Molineuf
Mondoubleau
Mont-près-Chambord
Monteaux
Montlivault
Montoire-sur-le-Loir
Montrichard
Montrouveau
Muides-sur-Loire
Mulsans
Mur-de-Sologne

Naveil
Neuvy
Nourray
Noyers-sur-Cher

Onzain
Ouchamps
Oucques
Ouzouer-le-Doyen
Ouzouer-le-Marché

Pezou
Pierrefitte-sur-Sauldre
Pontlevoy
Prénouvellon
Prunay-Cassereau

Rocé
Rougeou
Ruan-sur-Egvonne

Saint-Agil
Saint-Aignan-sur-Cher
Saint-Amand-Longpré
Saint-Avit
Saint-Denis-sur-Loire
Saint-Dyé-sur-Loire
Saint-Firmin-des-Prés
Saint-Georges-sur-Cher
Saint-Gervais-la-Forêt
Saint-Laurent-des-Bois
Saint-Martin-des-Bois
Saint-Sulpice-de-Pommeray
Salbris
Santenay
Sargé-sur-Braye
Sasnières
Sassay
Seigy
Selles-Saint-Denis
Selles-sur-Cher
Semerville
Séris
Seur
Soings-en-Sologne
Sougé
Suèvres

Talcy
Thésée
Thoré-la-Rochette
Thoury
Tour-en-Sologne
Troo

Valaire
Vallières-les-Grandes
Veilleins
Vernou-en-Sologne
Veuves
Vievy-le-Rayé
Villavard
Villebarou
Villebout
Villefranche-sur-Cher
Villeherviers
Villemardy
Villeny
Villerbon
Villetrun
Villiersfaux
Vouzon

Yvoy-le-Marron

PAYS :

Syndicat Mixte du Pays de Beauce Val de Loire
Syndicat Mixte du Pays de Vendôme
Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
Syndicat Mixte du Pays Grande Sologne
Syndicat Mixte du Pays Vallée du Cher et du Romorantinais

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

Communauté de Communes Beauce et Forêt
Communauté de Communes Beauce et Gâtine
Communauté de Communes du Pays de Vendôme

ORGANISMES ET ÉTABLISSEMENTS :

Chambre d'Agriculture
Chambre de Commerce et d'Industrie
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Fédération Française du Bâtiment
Observatoire de l'économie et des territoires
Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise (SIAB)
Terres de Loire Habitat – Office Public de l'Habitat (TDLH)

PARTICULIERS :

M. Barbarin Michel - Architecte
M. Brochard Emmanuel - Architecte
M. Caillaudeau Jean-Pierre - CAU Architecture
M. Casset Hervé - Architecte
M. Gigon Emmanuel - Acropole architecture
M. Lorgeou Anthony - Architecte
M. Mimran Ken - Architecte
M. Romero Maximilien - Bour Esquisse Architecture
M. Simonnet Antoine - Architecte
M. Superbie Jacques - Architecte
M. Waquet Jean-François - Architecte

CAUE
CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT LOIR-ET-CHER

CAUE de Loir-et-Cher
34 avenue Maunoury
41000 Blois
T. 02 54 51 56 50
F. 02 54 51 56 51
contact@caue41.fr

Imprimerie Rollin- Conception Caue 41 - Mai 2015